



Communiqué de presse - 11 octobre 2021

La coopérative Railcoop reporte de six mois le lancement de son service voyageurs Bordeaux – Lyon

Initialement prévu le 26 juin 2022, le lancement de la première ligne voyageurs de Railcoop sera finalement reporté de six mois, la coopérative n'ayant pas obtenu les sillons demandés de la part de SNCF Réseau.

Le conseil d'administration de Railcoop s'est réuni le 5 octobre dernier et a statué sur un report de six mois du lancement de la ligne voyageurs Bordeaux-Lyon.

La ligne Bordeaux-Lyon sera donc lancée pour le service annuel 2023, soit le 11 décembre 2022.

La raison principale ayant présidé à ce report est que **le gestionnaire d'infrastructure – SNCF Réseau – n'est pas en capacité de fournir à la coopérative des sillons de qualité** en dépit des discussions engagées à ce sujet depuis plus de dix-huit mois, et ce, en étroite coordination avec les Régions Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes.

Sur l'ensemble des demandes de circulation formulées, seules 55% ont été pourvues par SNCF Réseau, sous réserve toutefois que Railcoop finance l'ouverture de postes (pourtant réputés ouverts au moment de la construction du service avec SNCF Réseau). Le reste des sillons n'est, soit tout simplement pas pourvu, soit partiellement pourvu, avec notamment des couples origine-destination qui diffèrent de la demande initiale. **Ces sillons de mauvaise qualité empêchent Railcoop, en l'état, d'envisager d'opérer un service à compter de juin 2022.**

Cette incapacité du gestionnaire d'infrastructure à proposer des sillons à une nouvelle entreprise ferroviaire comme Railcoop pose question alors que l'ouverture du marché est censée être effective depuis décembre 2020. **Railcoop s'interroge désormais sur la possibilité de saisir formellement l'Autorité de régulation des transports dans le cadre d'une procédure d'infraction.**

Pour rappel, initialement, trois allers-retours Bordeaux- Lyon avaient été demandés. L'aller-retour de nuit avait, d'emblée, été écarté par SNCF Réseau. Railcoop avait alors envisagé, en sus des deux allers-retours Bordeaux-Lyon, un aller-retour Limoges-Lyon et un aller simple Montluçon-Lyon.

Ce report de six mois doit permettre une mobilisation collective (des sociétaires et des soutiens de Railcoop) afin que SNCF Réseau, par ailleurs aidé à hauteur de 4Mds€ par l'État dans le cadre de France Relance, assure de manière performante le service dont il a la charge.

A présent, **l'objectif de Railcoop est de voir inscrits au catalogue de SNCF Réseau, dès début 2022, des sillons de qualité**, correspondant aux attentes et aux besoins des territoires, afin d'opérer sereinement la ligne Bordeaux-Lyon en décembre 2022.

Ce report n'entame en rien la **détermination de Railcoop à développer avec ses sociétaires des services ferroviaires efficaces** au bénéfice des territoires et des citoyens.

A noter d'ailleurs que Railcoop va lancer son premier service ferroviaire dès le 15 novembre 2021 entre les territoires du Lot et de l'Aveyron et le hub logistique de Toulouse-St Jory (transport de marchandises).

Conférence de presse en visioconférence – mercredi 13 octobre à 10h

Vous souhaitez en savoir en plus ? Ce mercredi à 10h, Railcoop organise une conférence de presse en visioconférence traitant du report de six mois du service voyageurs Bordeaux-Lyon, en présence de la direction, du Président du conseil d'administration et de collectivités sociétaires. Ce sera également l'occasion d'aborder le lancement du premier service fret de Railcoop le 15 novembre prochain.

Pour vous inscrire à la conférence de presse, [cliquez ici](#).



www.railcoop.fr

Contact Presse :

Olivia Wolanin - presse@railcoop.fr - 06 08 78 72 96